



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	2^{eme}
Nom de site	BELLAN	Numéro	756174
Adresse du site	45, rue d'Aboukir	Hauteur	R + 5 (21.95 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 4G sur un site 3G (1800/2100/2600) MHz		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/02/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/02/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer nos équipements afin de vous apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et vous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions notre réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de la 4G pour les fréquences (1800 et 2600 MHz) d'un site existant en 3G sans modification des antennes existantes (fréquences 1800 MHz, 2100 MHz, 2600 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 190° et 310°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 2° et 6°
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)	R + 6
Divers			

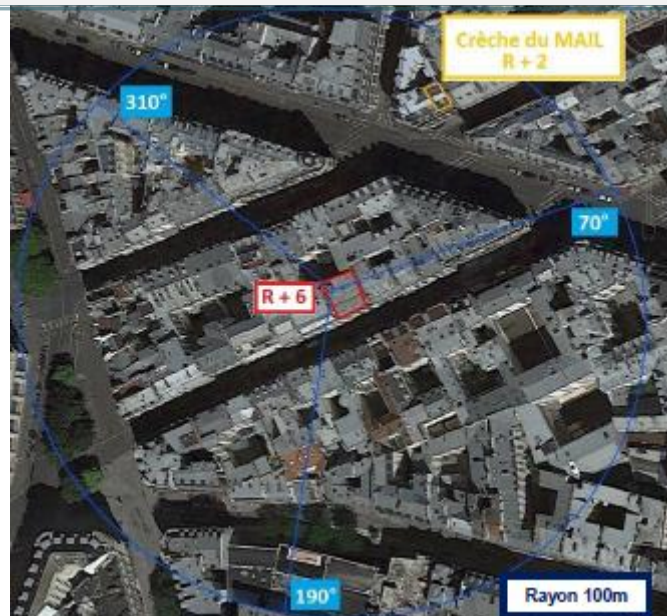
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à rajouter des modules « radio » sur le bâtiment.
Zone technique	Ces modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur la terrasse à côté de la zone technique (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	24,40 m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		



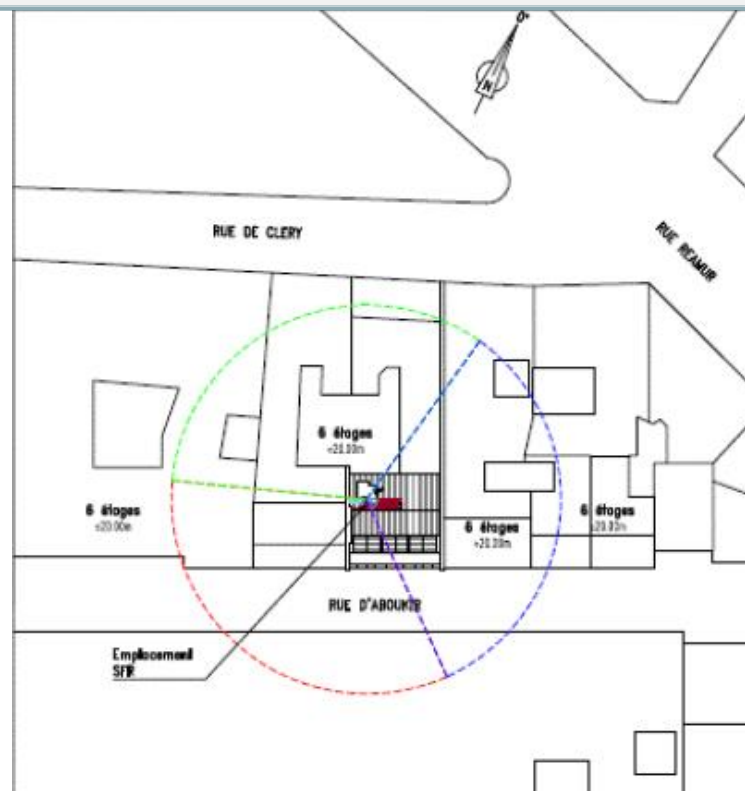
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ŒUVRE NOUVEL CRECHE DU MAIL	15, rue de Cléry, PARIS	R+2	NON	70 m	1.2V/m

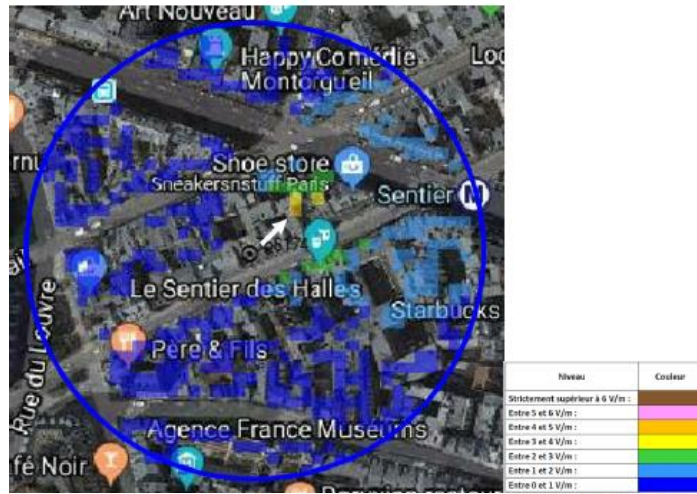
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 310°
Niveau maximal	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m
Hauteur	30 m	28 m	30 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 70 °:



Azimut 190 °:



Azimut 310 °:

